RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI



Clôture de l'Appel Public à l'Epargne lancé le 19 juin 2025, mobilisant 364 Mds FCFA

- ► La République du Sénégal a clôturé avec succès son deuxième appel public à l'épargne de l'année 2025, lancé le 19 juin dernier. Le montant total levé s'élève à 364 milliards de FCFA (555 millions d'euros) répartis en quatre tranches, dépassant l'objectif initial de 300 milliards de FCFA (457 millions d'euros).
- Cet appel public à l'épargne s'ajoute à plusieurs financements domestiques et internationaux obtenus depuis le début de l'année. Il convient de noter l'élargissement de la base de partenaires extérieurs, qui reflète les efforts continus de la République pour diversifier son exposition géographique et témoigne de la confiance renouvelée des partenaires financiers du Sénégal.
- ► Il s'agit du deuxième appel public à l'épargne de l'année, après une émission de 405 milliards de FCFA (617 millions d'euros) en avril. Au 10 juillet, la République du Sénégal a également levé 1 469 milliards de FCFA (2,2 milliards d'euros) sur le marché régional (Marché des Titres Publics), ce qui témoigne de la profondeur du marché régional et du fort appétit des investisseurs institutionnels pour le crédit sénégalais.
- ▶ Cette opération contribue à optimiser le profil de la dette publique de la République, y compris ses coûts de financement. Les ressources mobilisées serviront à soutenir le financement des investissements structurants inscrits au programme de la Vision 2050 sur le long terme et sur le Plan National de Développement à court et moyen terme.
- ▶ Une troisième opération est prévue pour septembre 2025, conformément au plan de financement de la République du Sénégal et aux efforts soutenus déployés pour mobiliser des ressources.

Tranche	Maturité	Période de grâce	Taux d'intérêt	Montant mobilisé
A	3 ans	•	6,40%	69,4 Mds FCFA
В	5 ans	1 ans	6,60%	100,3 Mds FCFA
С	7 ans	2 ans	6,75%	64,0 Mds FCFA
D	10 ans	2 ans	6,95%	130,2 Mds FCFA

Tous les efforts sont faits pour fournir des informations exactes et complètes dans ce flash mensuel. Toutefois, le contenu de ce bulletin est fourni sans garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite, et le Ministère des Finances et du Budget ('MFB') ne fait aucune réclamation, assurance, promesse ou garantie quant à l'exhaustivité des flashs mensuels et décline expressément toute responsabilité quant au contenu de ces flashs mensuels, y compris pour les erreurs et les omissions dans le contenu de ces flashs mensuels. Le MFB n'assume pas non plus de responsabilité juridique pour toute perte ou tout dommage direct, indirect ou autre de quelque nature que ce soit en ce qui concerne l'exhaustivité ou l'utilité de toute information divulguée dans le présent document.

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI



Visite de Son Excellence le Président Bassirou Diomaye Faye aux États-Unis

- ➤ Son Excellence le Président Bassirou Diomaye Faye a effectué une visite de haut niveau à Washington D.C. du 9 au 11 juillet 2025, une occasion stratégique pour le Sénégal d'approfondir son engagement bilatéral avec les États-Unis sur les questions diplomatiques, sécuritaires et commerciales.
- ➤ Ce sommet, sans précédent dans son format, illustre la place du Sénégal dans le paysage géopolitique, en particulier dans le contexte du regain d'intérêt des États-Unis pour les minerais stratégiques et la stabilité régionale en Afrique de l'Ouest.
- ► Cette visite est également l'occasion pour la délégation sénégalaise de rencontrer Boeing, la Millenium Challenge Corporation (MCC) et le Fonds monétaire international (FMI).

La Banque mondiale a approuvé un financement de 57,5 millions d'euros pour stimuler l'emploi, la compétitivité et l'investissement privé au Sénégal

- ▶ Le 9 juillet, la Banque mondiale a approuvé un **financement concessionnel de 57,5 millions d'euros** à titre de financement supplémentaire au Programme pour l'emploi, la transformation économique et la relance axé sur les résultats, élargissant ainsi son champ d'application dans quatre domaines de résultats clés :
 - (i) renforcer la compétitivité, (ii) promouvoir l'adoption de technologies innovantes, (iii) améliorer l'accès au financement et (iv) favoriser l'investissement privé.
- ▶ En soutenant le Programme d'accélération de la compétitivité et de l'emploi (PACE) du gouvernement, ce financement stimulera les réformes liées à la planification de l'industrialisation, à l'amélioration du climat des affaires et à la promotion de l'innovation, en mettant particulièrement l'accent sur les entreprises dirigées par des femmes et les technologies intelligentes adaptées aux défis climatiques. Ce programme s'inscrit dans le cadre de la Vision 2050 du Sénégal et de son ambition de positionner le secteur privé comme un moteur essentiel de la croissance et de la création d'emplois.

Le Sénégal devient officiellement le 78e pays membre de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement

- ➤ Suite à la demande du pays d'adhérer à la BERD en octobre 2023 et à l'approbation en février 2024 par le Conseil des gouverneurs de la BERD de la première étape du processus d'adhésion, le Sénégal est désormais officiellement le 78° pays membre de l'institution.
- Cette décision s'inscrit dans la volonté du pays de diversifier en permanence ses partenaires financiers, la candidature du Sénégal comprenant également une demande pour bénéficier des services financiers et consultatifs de la BERD.

Tous les efforts sont faits pour fournir des informations exactes et complètes dans ce flash mensuel. Toutefois, le contenu de ce bulletin est fourni sans garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite, et le Ministère des Finances et du Budget ('MFB') ne fait aucune réclamation, assurance, promesse ou garantie quant à l'exhaustivité des flashs mensuels et décline expressément toute responsabilité quant au contenu de ces flashs mensuels, y compris pour les erreurs et les omissions dans le contenu de ces flashs mensuels. Le MFB n'assume pas non plus de responsabilité juridique pour toute perte ou tout dommage direct, indirect ou autre de quelque nature que ce soit en ce qui concerne l'exhaustivité ou l'utilité de toute information divulguée dans le présent document.

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI



Action de notation de S&P: le Sénégal prend acte et reste engagé sur une trajectoire de consolidation maîtrisée

L'agence internationale de notation financière S&P a procédé à une révision de la note souveraine du Sénégal, désormais établie à « B - » avec une perspective négative, contre « B » précédemment.

La République du Sénégal prend acte de cette décision et tient à réaffirmer son engagement en faveur de la transparence budgétaire et à rassurer l'ensemble de ses partenaires sur la capacité de l'État à faire face à ses engagements qui n'est nullement remise en cause par cette révision.

Dans cet esprit, les autorités tiennent à apporter les précisions suivantes :

- La publication des données provisoires relatives au stock de la dette publique pour 2023 et 2024 s'inscrit dans une dynamique de transparence renforcée, conformément aux instructions des plus hautes autorités. Ces chiffres résultent d'un exercice de fiabilisation des données mené avec l'appui d'un cabinet international indépendant, portant sur l'ensemble du portefeuille de la dette de l'administration centrale.
- L'augmentation des ratios dette/PIB ne prend pas encore en compte les résultats attendus de l'exercice de rebasage du PIB, qui seront publiés dans les mois à venir. Cet exercice, en préparation depuis un certain temps, permettra de donner une image plus précise de la taille de l'économie sénégalaise en adoptant un périmètre aligné sur son niveau de développement économique.
- Les discussions avec le Fonds Monétaire International (FMI) se poursuivent de manière proactive et constructive, avec l'objectif de tenir une réunion du Conseil d'Administration sur le « misreporting » dans les plus brefs délais. Les autorités sénégalaises soucieuses de renforcer la transparence et la confiance, ont partagé tous les livrables issus de l'exercice de réconciliation et de fiabilisation réalisé par le cabinet international indépendant.
- Le plan de financement pour 2025 est mis en œuvre conformément à nos objectifs. Depuis le début de l'année, des ressources substantielles ont été mobilisées aussi bien auprès des partenaires extérieurs que sur le marché domestique notamment à travers des émissions de titres publics ayant attiré des investisseurs étrangers aux côtés des acteurs régionaux, ainsi que deux (2) Appels Publics à l'Epargne qui ont été menés avec succès. Aussi, le Sénégal prépare activement sa stratégie de financement pour 2026, conformément à son approche de planification budgétaire prospective.

Le Gouvernement reste mobilisé et engagé dans la mise en œuvre des réformes nécessaires avec responsabilité, transparence et rigueur sous la supervision des plus hautes autorités.

Il réaffirme sa disponibilité à dialoguer avec toutes les parties prenantes et à communiquer en toute transparence sur l'évolution de la situation économique et financière du pays.

Tous les efforts sont faits pour fournir des informations exactes et complètes dans ce flash mensuel. Toutefois, le contenu de ce bulletin est fourni sans garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite, et le Ministère des Finances et du Budget ('MFB') ne fait aucune réclamation, assurance, promesse ou garantie quant à l'exhaustivité des flashs mensuels et décline expressément toute responsabilité quant au contenu de ces flashs mensuels, y compris pour les erreurs et les omissions dans le contenu de ces flashs mensuels. Le MFB n'assume pas non plus de responsabilité juridique pour toute perte ou tout dommage direct, indirect ou autre de quelque nature que ce soit en ce qui concerne l'exhaustivité ou l'utilité de toute information divulguée dans le présent document.